

DÉCISION DU MAIRE

Petite Enfance

Céline DUROUSSEAU

Décision n° DEC_2024_066

Objet : Contrat du spectacle "A la recherche de Jeannot Lapin"

Le Maire de PARAY-VIEILLE-POSTE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, article L. 2122-22,

VU la délibération en date du 28 septembre 2020 par laquelle le Conseil Municipal délègue à Madame le Maire pour la durée de son mandat les attributions prévues dans la loi susvisée,

CONSIDÉRANT la volonté de la ville de proposer un spectacle aux enfants des crèches,

DÉCIDE

Article 1 : De signer un contrat avec la SARL « La Ferme de Tiligolo » sise La Gaudrière à SAINT-MAURICE-ETUSSON (79150), dans le cadre d'une représentation du spectacle « A la recherche de Jeannot Lapin », le mercredi 12 juin 2024 à 10h au Parc Gaston JANKIEWICZ.

Article 2 : Le tarif est fixé 615 € TTC la demi-journée.

Article 3 : La dépense est inscrite au budget 2024.

La présente décision sera portée à la connaissance du conseil municipal lors de la prochaine séance et peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Fait à Paray-Vieille-Poste,